

N°NUMERO ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL

N°DL20210121 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 04 OCTOBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 24/09/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET (à partir de 19h15) ; M. Jean-Luc DEGRAIX (à partir de 19h35) ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 19h05) ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h45) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU (à partir de 18h55) ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY (à partir de 18h38) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 18h40) ; M. Romain PIPIER.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h15).

M. Jean-Luc DEGRAIX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD (jusqu'à 19h35).

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 19h05).

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à Mme Béatrice COFFY.

M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Stéphanie CALACIURA.

M. Raphaël BERNOU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h55).

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

ÎLOT DU SQUARE RONZE ET RUE JEAN DUGAS - TRAVAUX DE RÉSIDENTIALISATION ET DE TRAITEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS PRIVÉS ET PUBLICS - DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

La ville de Saint-Chamond, Saint-Etienne Métropole et Habitat et Métropole se sont engagés dans un projet de renouvellement urbain du centre-ville de Saint-Chamond, conventionné avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) le 14 mars 2019.

Dans le cadre de ce projet urbain est notamment prévue l'opération de requalification du square Ronze et de la rue Jean Dugas, avec trois types d'interventions :

- La construction de 4 logements neufs sis 6-8 rue Jean Dugas ;
- La réhabilitation/amélioration des logements locatifs sociaux dits « HBM Nord » (44 logements) et « HBM Sud » (86 logements) ;
- La résidentialisation et le traitement des espaces extérieurs privés et publics.

La cohérence des interventions de la ville de Saint-Chamond, de Saint-Etienne Métropole et Habitat et Métropole, dans le cadre de leurs compétences respectives de maître d'ouvrage, constitue un enjeu important de cette opération.

Les parties se sont mises d'accord afin de déléguer à Habitat et Métropole l'exercice de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de résidentialisation et de traitement des espaces extérieurs, privés et publics, de l'îlot du square Ronze et rue Jean Dugas.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, objet de la présente délibération, a été établie entre les trois parties et précise les missions déléguées à Habitat et Métropole.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 35 voix pour,

4 abstentions M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention de groupement de commande entre la ville de Saint-Chamond, Saint-Etienne Métropole et Habitat et Métropole afin de confier à Habitat et Métropole la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de résidentialisation et de traitement des espaces extérieurs, privés et publics, de l'îlot du square Ronze et rue Jean Dugas,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le document et tout document nécessaire à la réalisation de cette convention.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 05/10/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD